

ÉDITORIAL

1065 Lutte contre la corruption: le grain de sable..., Nicolas Dissaux

ACTUALITÉS

- 1069 Crédit libellé en francs suisses : examen d'office du déséquilibre significatif
- 1069 Plan de sauvegarde (assemblée des obligataires): ouverture des voies de recours
- 1070 Bail commercial (cession globale): pas de droit de préemption en cas de vente judiciaire
- 1071 Société en nom collectif (cession de parts sociales): sanction du défaut d'agrément
- 1071 Construction illégale (terrain d'autrui): légalité de l'expulsion et de la démolition
- 1074 Terrorisme (apologie): constitutionnalité du régime
- 1079 Réforme des institutions : présentation de deux projets de loi

POINTS DE VUE

- 1083 Pour un aggiornamento des règles applicables aux « nouvelles » familles, Hugues Fulchiron
- 1085 L'homme qui a accouché d'un enfant, Xavier Labbée

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1104 Panoramas: Droit des couples, Jean-Jacques Lemouland et Daniel Vigneau
- 1117 Bail d'habitation, Nicolas Damas
 - Notes: Le rejet de la notion de faute séparable par le juge pénal, Crim. 5 avr. 2018 [2 arrêts],
- 1128 avis Renaud Salomon
- 1137 note Laurent Saenko

ENTRETIEN

1144 Thibault Douville et Thibault Verbiest - *Blockchain* et tiers de confiance : incompatibilité ou complémentarité?



Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux 75685 PARIS CEDEX 14 Tél. (Rédaction) 0140645366 Fax 0140645466 www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT, DIRECTEUR DE LA PUBLICATION, PHILIPPE DÉROCHE

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER, Philippe MERLE et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

RÉDACTION

DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas LEFORT (5356)

· CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET Société et marché financier: Alain LIENHARD

ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction: Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 0141484792 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable

Tél.: 0820 800 017 - Fax: 0140648992

Service publicité: Myriam LACROIX, Responsable

Tél.: 0140926966 - mlacroix@editions-legislatives.fr

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 590 € HT (602,39 € TTC)

Étranger: 656 € HT

Prix au numéro: 26,55 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Mai 2018

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 € Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14° RCS Paris 572 195 550 Siret 572 195 550 00098 Code APE 5811Z TVA FR 69 572 195 550

Société des Éditions Lefebvre Sarrut





Origine du papier: Portugal Taux de fibres recyclées: 0 % Certification PEFC™ Indice Eutrophisation: 0,08 kg/t

Ce numéro contient un encart « Flyer Pass Avocats »

SOMMAIRE



ÉDITORIAL

Nicolas Dissaux

Lutte contre la corruption: le grain de sable...



1068

DROIT DES AFFAIRES

Concurrence-Distribution

Distribution sélective (produits cosmétiques): clauses contractuelles restrictives, Com. 16 mai 2018

Consommation

Clause abusive (notion de professionnel): contrat avec un établissement d'enseignement, CJUE 17 mai 2018

Crédit libellé en francs suisses: examen d'office du déséquilibre significatif, Civ. 1rd, 16 mai 2018

Entreprise en difficulté

Plan de sauvegarde (assemblée des obligataires): ouverture des voies de recours, Paris, 17 mai 2018 Garantie des salaires (AGS): exclusion en cas de liquidation de société in bonis, Soc. 16 mai 2018

Fonds de commerce et commerçants

Bail commercial (clause d'échelle mobile): distorsion dans la période de variation de l'indice, Civ. 3°, 17 mai 2018

Bail commercial (cession globale): pas de droit de préemption en cas de vente

judiciaire, Civ. 3°, 17 mai 2018

Propriété intellectuelle

Marque communautaire (dispositif médical): commercialisation par un importateur parallèle, CJUF 17 mai 2018

Société et marché financier

Société en nom collectif (cession de parts sociales): sanction du défaut d'agrément, Com. 16 mai 2018

1071

DROIT CIVIL

Bien-Propriété

Construction illégale (terrain d'autrui): légalité de l'expulsion et de la démolition, Civ. 3°, 17 mai 2018

Contrat-Responsabilité-Assurance

Pratique sportive (entraînement de lutte): responsabilité de l'entraîneur,

Civ. 1^{et}, 16 mai 2018

Famille-Personne-Succession

Succession internationale (immeuble): loi de rattachement d'un binational tranco-espagnol, Civ. 1^{re}, 15 mai 2018 Legs (chose d'autrui): immeuble appartenant à une société, Civ. 1ª, 15 mai 2018

1073

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Escroquerie (bande organisée): non-cumul avec l'infraction d'association de malfaiteurs, Crim. 16 mai 2018 Terrorisme (apologie): constitutionnalité du régime, Cons. const., 18 mai 2018

Presse et communication

Apologie de crimes (de guerre et contre l'humanité): prescription et caractérisation, Crim. 7 mai 2018

Procédure pénale

Agression sexuelle (expertise médicale): état de fuite du prévenu, Crim. 15 mai 2018 Confiscation des biens (mis en examen): pouvoir de la chambre de l'instruction, Crim. 16 mai 2018 Instruction (clôture): constitutionnalité du régime, Cons. const., 18 mai 2018 Infraction à l'étranger (victime française): poursuite en France d'un étranger, Crim. 2 mai 2018

1077

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Distribution d'eau (non-paiement): illégalité de la réduction du débit d'eau, Civ. 1™, 16 mai 2018 Conseil d'État: présentation du rapport d'activité

Droit constitutionnel

Réforme des institutions:

présentation de deux projets de loi

Santé publique

Stupéfiants (produits): caractérisation des infractions, Crim. 16 mai 2018

1080

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Conseiller prud'homme (CDD): autorisation administrative de non-renouvellement, Soc. 9 mai 2018 Formation professionnelle (compétence): litige relatif au taux de la participation, Soc. 9 mai 2018

PROCEDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Appel (effet dévolutif): annulation pour nonrespect du contradictoire, Civ. 2º, 17 mai 2018 Notification de jugement (défaut): appel irrecevable dans le délai de deux ans, Civ. 2°, 17 mai 2018

Jugement réputé contradictoire: finalité et portée du caractère non avenu, Civ. 2º, 17 mai 2018 Appel (transmission par voie électronique): dysfonctionnement du système RPVA, Civ. 2º, 17 mai 2018

Profession juridique et judiciaire

Avocat (accès à la profession):

pas de passerelle pour un magistrat marocain, Civ. 1^{re}, 16 mai 2018

Voie d'exécution

Juge de l'exécution (pouvoirs): déchéance du droit aux intérêts conventionnels, Civ. 2°, 17 mai 2018



1083

Pour un aggiornamento des règles applicables aux « nouvelles » familles par Hugues Fulchiron

1085

L'homme qui a accouché d'un enfant par Xavier Labbée



CHRONIQUES

1087

L'aggiornamento nécessaire de la Cour de cassation par Jean-Jacques Urvoas

1095

Le passé ne manque pas d'avenir Libres propos d'un juge sur la justice prédictive par Vincent Vigneau

NOTES

1128

Faute détachable du dirigeant social: maintien de la jurisprudence de la chambre criminelle, avis sur Crim. 5 avr. 2018 par Renaud Salomon

1137

La faute détachable du dirigeant social poursuivi devant les juridictions pénales: la grande indifférence, note sous Crim. 5 avr. 2018 [2 arrêts] par Laurent Saenko

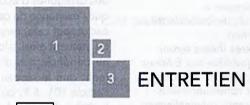
PANORAMAS

1104

Droit des couples mars 2017 - mars 2018 par Jean-Jacques Lemouland et Daniel Vigneau

1117

Bail d'habitation avril 2017 - mars 2018 par Nicolas Damas



1144

Thibault Douville et Thibault Verbiest Blockchain et tiers de confiance: incompatibilité ou complémentarité?

A L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au Recueil Dalloz donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du Recueil Dalloz, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes:

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et
- notes de bas de page comprises); pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

> Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr